

**Enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**A retourner à l'école au plus tard le 25 mars 2024**

**PARTIE A REMPLIR PAR LE(S) PARENT(S) OU PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE**

Madame / Monsieur (prénom / NOM) : .....

**demande(nt) que l'élève** (prénom / NOM) : .....

inscrit actuellement en classe de : .....

à l'école : .....

située dans la commune de : .....

**suive pendant la prochaine année scolaire 2024-2025 un « enseignement international de langue étrangère » (EILE) dans la langue suivante (un seul choix) : [Cocher la case ou entourer la langue choisie]**

ARABE

ITALIEN

PORTUGAIS

TURC

**Votre enfant** : [Cocher la case ou entourer la situation]

était déjà inscrit en EILE durant l'année scolaire 2023-2024 et **souhaite poursuivre en EILE dans la même langue** durant l'année scolaire 2024-2025 ;

n'a jamais suivi de cours d'EILE : **première inscription** en 2024-2025 ;

était inscrit en EILE durant l'année scolaire 2023-2024 mais **souhaite changer de langue** en 2024-2025.

**IMPORTANT** Le(s) parent(s) / le représentant légal déclare(nt) avoir pris connaissance que :

- un cours d'EILE est proposé **du CE1 au CM2** et sa durée est d'**1 h 30 hebdomadaire** ;
- ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours optionnel d'EILE. **L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition ;**
- toute demande d'inscription implique **le respect des horaires et la présence de l'élève au cours EILE pour la totalité de l'année scolaire. Une seule langue** peut être demandée ;
- les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. **Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de l'école de scolarisation de votre enfant ;**
- **les inscriptions à un cours d'EILE sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant et remis au directeur ou à la directrice de l'école ;**
- la seule indication donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

A ..... le .....2024

Signature du/des parent(s) ou du représentant légal :